



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Chargé de mission architecture, urbanisme et paysage	
Pôle	<i>Pole Patrimoine culturel & aménagement durable du territoire</i>	
Action	Accompagner les communes du territoire afin de monter des programmes/opérations de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager	
Période		
Durée	Date prévisionnelle début	Date prévisionnelle fin
3 ans	1 ^{er} septembre 2023	31 août 2026
Statut		
Filière	Catégorie	Cadre d'emploi
Technique	A	Ingénieur
Type de contrat	Non permanent- Contrat de projet	
Relations	Internes	Hiérarchie : direction > responsable du pôle > chargé de mission/chef de projet Transversale : avec l'ensemble de l'équipe du PNRL
	Externes	Avec l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques liés aux fonctions d'accompagnement du Parc (Elus, services en charge du patrimoine (DRAC PACA et CD84/04), opérateur immobilier, organismes de financement, Fondation du patrimoine, collectivités partenaires, professionnels du bâtiment, DDT, financeurs). Maitre d'ouvrage > maitre d'œuvre > bureaux d'études > entreprises > sous-traitants
Descriptif général du poste		
Le poste vise la conduite d'opérations de conservation et/ou de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager. A ce titre, le chargé de mission devra être en capacité de conduire des études de diagnostic et de conception de projet. Il devra ensuite conduire la maîtrise d'œuvre des travaux en phase opérationnelle et/ou la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les collectivités du territoire.		
Activités		
Sous l'autorité du responsable du pôle « <i>Patrimoine culturel et aménagement durable du territoire</i> », le chargé de mission architecture urbanisme et paysage est amené à collaborer aux travaux dont la conduite est assurée par un chargé de mission spécifique (architecte, urbaniste ou paysagiste).		

A ce titre, il assure la conception et la réalisation de projets visant la connaissance, la restauration et la valorisation du patrimoine architectural urbain et paysager du territoire.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Parc notamment pour ses orientations :

- A.3 Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel
- B.1 Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire
- B.2 Améliorer le cadre de vie et la qualité de la vie

Activités liées au poste :

Répartition activités/temps :

Montage et suivi d'opération de restauration du patrimoine bâti ou de sites protégés/non protégés (MH et site classé) et d'aménagement d'espaces publics villageois. Il s'agit là de participation à des missions de maîtrise d'œuvre (conception, réalisation et suivi de chantier ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de l'étude à la réception des ouvrages) ;	20%
Assistance du responsable de pôle dans la gestion et l'entretien du patrimoine immobilier du Parc	20%
Participation à la mise en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement du territoire	20%
Montage et suivi d'opération représentant le Parc comme AMO, de réhabilitation, de construction d'équipements publics ou d'aménagement de sites.	20%
Conduite d'études thématiques dans le domaine de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme (forme urbaine, impact d'équipements, requalification des paysages, préservation de site, ...)	15%
Conception et réalisation de projet d'animation et de valorisation du patrimoine architectural, archéologique et culturel, afin d'ouvrir et d'enrichir l'offre culturelle (ouvrage, exposition, journées de sensibilisation, réseau de partenaire...) ou d'assurer l'accompagnement pédagogique des opérations conduites par le service.	2.5%
Veille technique et théorique dans le domaine de la construction, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel.	2.5%

Compétences requises

Connaissances :

Connaissance des techniques anciennes de construction et de restauration comme des techniques modernes visant la qualité environnementale des réalisations.

Connaissance des réglementations, normes, doctrines et acteurs, notamment dans le domaine patrimonial (MH, Conservation de l'archéologie, ERP, sécurité incendie, accessibilité)

Connaissances des techniques d'aménagement paysagers de site et d'espace publics.

Connaissance de l'environnement spécifique de l'aménagement l'urbanisme opérationnel

Connaissance de l'environnement institutionnel, des procédures administratives, des marchés publics et des modalités de financements publics.

Connaissance des objectifs et des enjeux d'un Parc naturel régional.

Capacité d'expression graphique (dessin technique, images, communication, modélisation 3D, outils numériques et des activités liées à la représentation graphique. Maitrise d'outil informatique (bureautique, CAO DAO PAO).

Capacité d'expression écrites ou orales ; qualités rédactionnelles (article technique et grand public).

Capacité d'animation des projets et des partenaires.

Capacité d'organisation, d'anticipation, d'analyse et de synthèse.

Savoir-faire :

Compétences techniques et expériences en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager.

Compétence en aménagement paysager

Compétence et expérience en matière d'urbanisme opérationnel

Compétence technique et expérience en matière de conduite d'opération et de maitrise d'œuvre.

Savoir établir un programme d'opération basé sur les besoins, en concertation avec les élus et les futurs usagers,

Modéliser les enveloppes de bâtiment et optimiser les performances thermiques et notamment dans le cadre des labels tels que Bâtiment Durable Méditerranéen, Effinergie, RE 2020....

Coordonner et accompagner les équipes de maîtrise d'œuvre, les bureaux de contrôle, les concessionnaires de réseaux,

Planification des tâches,

Maitrise des budgets,

Disposer des connaissances techniques pour être force de proposition,

S'assurer de la bonne réalisation des ouvrages et des documents de fin chantier,

Connaissance des techniques anciennes de construction et de restauration comme des techniques modernes visant la qualité environnementale des réalisations,

Connaissance des réglementations, normes, doctrines et acteurs, notamment dans le domaine de l'aménagement et du bâtiment (MH, Conservation de l'archéologie, ERP, sécurité incendie, accessibilité),

Connaissance et pratique des outils numériques liés à la production d'énergie et à la performance énergétique des bâtiments.

Capacités/savoirs-être :

Sens des relations humaines.

Créativité, pédagogie, humanité, rigueur, management de groupe, adaptation...

Diplôme/niveau :

Formation d'architecte DPLG/ADE

Formation sur le paysage – paysagiste concepteur

Formation en urbanisme opérationnel

Expérience :

Expériences et compétences en matière de maîtrise d'œuvre dans le domaine du patrimoine architectural urbain et paysager.

Conditions et moyens d'exercice

Permis B obligatoire, utilisation d'un véhicule de service en lien avec le règlement intérieur du Parc.

Déplacements sur le territoire du Parc. Occasionnellement en Région ou sur le territoire national.

Disponibilité et déplacements réguliers, parfois le soir ou le week-end (réunions publiques, rencontres avec des élus, manifestations grand-public).

Participation aux réunions internes du pôle

Date de mise à jour

05/2023